

PLASTIFLEX 2000

- ✓ Peinture satinée élastique à base de résines polyuréthanes
- ✓ Applicable sur des bateaux gonflables, bâches, toiles, etc...
- ✓ Excellente résistance aux UV
- ✓ S'applique après un lavage soigné à l'eau douce et une dégraissage au NETTOYANT POUR PLASTIQUES

DESSCRIPTIF

Nom	PLASTIFLEX 2000		
Dénomination	Finition pour pneumatique		
Phase	☐ SOLVANT	☒ AQUEUSE	
Destination	☐ INTERIEUR	☒ EXTERIEUR	☐ INTERIEUR & EXTERIEUR
Supports	Bateaux gonflables, bâches, toiles, etc ...		
Matériel d'application	☐ ROULEAU	☐ PULVERISATEUR	☒ BROSSE ☒ PISTOLET
Teinte	Noir, Gris, Blanc		
Aspect	☐ MAT	☒ BRILLANT	☒ SATIN
Conditionnements	0,5L		
Hygiène et sécurité			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Classification AFNOR	NF T.30.003 - Famille I - Classe 6a
Directive Européenne COV 2004/42	NC
COV en air intérieur (28j)	NC
Densité à 20°C	1.05+-+ 0.05 suivant teintes
Viscosité à 25°C	2,9 Poise
Extrait sec en poids	47,86% +-2%
Extrait sec en volume	45,5% +-2%
Liant	Polyuréthane souple
Solvant	Aromatique
Conservation	A conserver 24 mois dans son emballage d'origine, à l'abri du gel et de la chaleur

CARACTÉRISTIQUES D'APPLICATION

Nombre de couche		2 couches
Rendement		6 m ² / L / couche
Séchage 23°C	Hors poussière	30 minutes
	Sec au toucher	6 heures
	Recouvrable	Entre 12 et 24 heures
Dilution		DILUANT FLEX
Nettoyage du matériel		DILUANT FLEX

CONSEILS D'APPLICATION

Bien homogénéiser le produit avant sa mise en oeuvre.

RECOMMANDATIONS

PREPARATION DES SURFACES

Procéder à un lavage soigné à l'eau douce puis à un dégraissage avec le NETTOYANT FLEX.

Si nécessaire, faire un TRES LEGER ponçage manuel.

Application sur BATEAU PNEUMATIQUE :

GONFLER LE BATEAU à 80 % DE SON VOLUME POUR EFFECTUER L'APPLICATION.

LE COMPLEMENT JUSQU'A 100 % SERA FAIT POUR LE SECHAGE.

RAPPEL:

AUTRE

Conservation:	Excellente en emballage d'origine fermé.
Point éclair:	25°C
Déchet:	Destruction des déchets dans un centre agréé

Les recommandations contenues dans cette fiche technique sont destinées aux personnes expérimentées ayant l'habileté requise. Elles sont fondées sur des essais réalisés conformément aux normes conventionnelles en vigueur et à la norme NF P 74-201 1 et 2 référence DTU 59.1 (09/94). Ces recommandations n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique au chantier. De ce fait, aucune responsabilité ni dommages ne peuvent être imputés à COMUS pour les résultats obtenus lors d'un travail qui se fait aux risques et périls de l'utilisateur.